

Chasse et éthique

Les raisons amenant à contester la chasse sont variées, elles relèvent de quatre grandes catégories d'arguments (éthiques, écologiques, sécuritaires et sociétales). Parmi elles, se distingue l'éthique qui rassemble sans doute le plus d'opposants. Pourquoi la chasse est-elle inacceptable d'un point de vue éthique ? Nous tenterons de l'expliquer après avoir rappelé que les animaux sont des êtres sensibles et que la chasse est un loisir.

Les animaux, des êtres sensibles et sentients

La vision de l' « animal-machine » de Descartes, guidé par des reflexes instinctifs, n'a plus cours. Chacun sait que les animaux pourvus d'un système nerveux sont des êtres sensibles ; ils éprouvent des sensations, des émotions, des sentiments (joie, plaisir, peur, souffrance...).

Les recherches et constats de Darwin l'ont amené à conclure que « *les sens et les intuitions, les différentes émotions et facultés, comme l'amour, l'attention, la mémoire et la curiosité, l'imitation, la raison, etc., dont l'Homme se vante, peuvent être retrouvées à l'état naissant ou même pleinement développé chez les animaux* ». Des études scientifiques, menées par les éthologues ces quarante dernières années, ont confirmé cette affirmation. Le lecteur désirant des exemples, compte-rendu de travaux et démonstrations pourra se référer aux nombreux ouvrages parus, notamment anglophones, concernant ce sujet. Ainsi, ces notions (intelligence, conscience, solidarité, mémoire...), que nous avons longtemps, à tort, considérées comme « propre de l'Homme », s'avèrent présentes chez les autres espèces animales. La différence n'est pas de nature, mais seulement de degré (leur stade de développement varie suivant l'espèce).

Les animaux sont des êtres *sentients*, c'est-à-dire que leurs sens et diverses facultés les conduisent à avoir des désirs, des buts, une volonté.

Connues que de ceux qui s'y intéressent car très rarement relayées par les médias (qui convenons-en se montrent peu enclin à froisser les lobbies), ces découvertes scientifiques sont pourtant de nature à imposer un changement dans notre relation avec les animaux.

D'une chasse vitale à une chasse de loisir

La chasse est une pratique aussi ancienne que l'humanité. Elle constituait principalement un apport alimentaire ; c'était une activité de subsistance, elle était vitale. Elle le reste pour quelques peuples isolés. Ces derniers se doivent cependant de respecter trois conditions : ne tuer que le strict minimum nécessaire à leur survie, ne pas occasionner de souffrances évitables, ne pas compromettre l'avenir des espèces chassées. Ces principes appliqués, nous n'avons rien à reprocher à cette forme de chasse, et ces hommes, utilisant généralement des outils rudimentaires, pleinement intégrés à la nature, jouent le rôle d'un prédateur comme un autre.

Récemment, progressivement, en France (comme dans la plupart des autres pays), la chasse s'est transformée en une activité de loisir. Elle n'est plus nécessaire à notre survie. Plus de 98 % des Français ne chassent pas. Ceux qui chassent, seuls ou avec un groupe de « bons copains », le font pour se distraire, se divertir, se détendre.

Ainsi, « on a toujours chassé », certes, mais les circonstances, conditions, motivations et objectifs de la chasse de subsistance diffèrent radicalement de la chasse actuelle.

Or, entre une mise à mort pratiquée par nécessité et une mort donnée dans le cadre d'un divertissement, la différence, en particulier sur le plan de l'éthique, est de taille.

Tuer pour se distraire est éthiquement inadmissible

De nos jours, en France, la chasse est une activité purement ludique. Cependant, ce loisir n'est en rien comparable au foot, au bridge ou à la pétanque. L' « objet » de convoitise est un animal, que l'on traquera et tuera. Comme l'indique G. Charollois, l'enjeu d'une « partie de chasse » réside dans des chairs déchirées par des plombs, dans des os broyés par des balles, dans des organes perforés, dans la fin d'une vie. La mort des animaux n'est pas causée accidentellement, elle est recherchée, elle constitue l'objectif. La démarche est agressive, elle nie le caractère sensible de l'animal.

Les découvertes scientifiques en matière de génétique, de biologie, de biomédecine et d'éthologie remettent en cause et tendent à effacer la frontière, la fracture, que l'Homme a instaurée entre lui-même et les autres espèces. En effet, ces connaissances sur le monde animal appellent à l'élargissement du cercle de l'empathie, du respect, de la compassion, à l'ensemble des êtres vivants. Cela se traduit par une évolution de la sensibilité de nos concitoyens, qui forge nos valeurs communes, la morale que veut porter notre société et donc son éthique.

Ainsi, tuer, pour se distraire, des animaux sensibles (éprouvant douleur, peur...) et sentients (ayant des désirs, des volontés), est contraire à l'éthique. On ne peut faire de la souffrance et de la mort un amusement.

La condamnation de la chasse loisir pour cette raison n'est pas nouvelle. Des philosophes grecs aux philosophes contemporains, en passant notamment par Léonard de Vinci, Montaigne, les Lumières, Victor Hugo ou encore

Marguerite Yourcenar, ils sont nombreux à s'être élevés contre la chasse qu'ils jugeaient immorale, dégradante, lâche, cruelle, contraire au respect que nous devons aux animaux.

Si retirer la vie est la pire des violences que l'on puisse infliger à un être vivant, les souffrances et autres violences occasionnées par la chasse renforcent son incompatibilité avec l'éthique. Toute forme de chasse détient son cortège de souffrances, certains modes de chasse sont réputés pour leur cruauté (chasse à courre, déterrage, piégeage...).

Comment peut-on prendre du plaisir en faisant souffrir et en tuant des animaux ? Comment peut-on être satisfait en transformant un être vivant en un cadavre sanglant ? Souvent, le fusil en main, décidant de la mort de l'animal, le chasseur pense affirmer sa supériorité, sa virilité, son pouvoir ; il s'imagine fort, malin (« je l'ai eu »). Il se fera volontiers photographe avec ses victimes, fier et, si l'animal s'y prête, il pourra poser son pied dessus, témoignage de sa domination suprême, de sa puissance sur la « bête vaincue ». La chasse est un loisir quasi-exclusivement masculin et ce n'est pas un hasard.

On ne peut à la fois promouvoir la bienveillance, la solidarité, la non-violence, le respect du vivant, et permettre la chasse. Elle est l'école de la violence, de la passion des armes, du goût de tuer.

La faune sauvage doit bénéficier d'une loi la protégeant des souffrances et mises à mort intentionnelles et évitables. Il est, en effet, temps que la législation interdise toute atteinte volontaire au bien être et à la vie des animaux sauvages, principe résultant directement du caractère sensible et vivant des animaux chassés. La dérogation ne serait permise qu'en cas de stricte nécessité.

Une activité ludique qui consiste à tuer des animaux est inacceptable. La chasse n'a plus sa place dans notre société, où elle est notamment en décalage avec ses valeurs.

Demain, l'abolition de cette pratique sera perçue comme un indéniable progrès moral. Il paraîtra inconcevable que, durant des décennies, des hommes se soient arrogé le droit de détruire la faune par simple plaisir, distraction, et l'on s'étonnera qu'il eût fallu autant d'années avant de l'interdire. Aborder la nature et les animaux sauvages avec un fusil ou un piège ne sera qu'un ancien souvenir, activité dès lors substituée par l'observation, la photographie et la préservation de la faune.

Etienne SPATARO

RAssemblement pour une France sans Chasse (RAC)

Le RAssemblement pour une France sans Chasse (RAC) est une association qui lutte contre toute forme de chasse en France. Il considère que cette activité est condamnable pour des raisons éthiques, écologiques et sécuritaires. Un loisir, une distraction, consistant à tuer des animaux est inadmissible ; la chasse est la négation du caractère sensible de l'animal. Cette activité est à l'origine d'un préjudice écologique important et empêche toute protection efficace de la biodiversité. Par ailleurs, une minorité, les chasseurs (qui ne représentent qu'1,7 % des français), accaparent et insécurisent la nature ; ils gênent la pratique d'autres loisirs et, chaque année, environ 150 personnes sont blessées et plus d'une vingtaine sont tuées lors d'accidents de chasse.

Si vous désapprouvez ce loisir, n'hésitez pas à rejoindre l'association.



Rassemblement pour une France sans Chasse (RAC)
Maison des associations
181, avenue Daumesnil
75012 PARIS

Site internet : www.france-sans-chasse.org

Email : communication@france-sans-chasse.org